

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1441>



Bourges- Réunion du mercredi 17 janvier 2018

- Cercles locaux - Bourges (18) -



Date de mise en ligne : mardi 20 février 2018

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Présents : Guy Léger, Aline de la Perrelle, Gérard Grivois, Michel Picard, Jean Adamkiewicz, André Oliva, Danièle Fouchet, Jacques Ramat

Excusés : Jacqueline Pasquet, Claude Pourcel, Charles Charlier

1. Pour commencer l'année, une discussion sur des sujets divers :

Après un rappel des voeux de l'association nationale, du courrier de Pascal Geiger et des échanges qui ont suivis, l'idée d'une nouvelle constitution se répand, mais selon des processus bien divergents : pour certains, elle doit être rédigée par des gens « compétents », pour d'autres, il faut revenir aux fondamentaux de la 5ème République ou tout faire pour retrouver l'indépendance nationale (Asselineau)... A chacun son utopie, mais tout ceci signifie que les idées « bouillonnent ». Notre projet quant à lui, doit répondre selon nous à une question de base : comment rédiger cette constitution ?

On peut aussi rappeler, comme a pu le faire A. Le Pors, qu'il a toujours fallu des évènements graves pour que s'élabore une nouvelle constitution.

En attendant, le culte du sauveur a repris du poil de la bête en notre pays et E. Macron est relativement haut dans les sondages, porté il est vrai par l'establishment médiatique. Pendant ce temps, la privatisation d'activités relevant du secteur public et le démantèlement des services publics se poursuit.

Cette démolition de l'édifice social par la politique néolibérale est précisément ce que nous voulons empêcher dans notre projet de constitution. Nous voulons résister au culte de l'individualisme. D'où notre réflexion sur les droits fondamentaux.

2. Réflexions sur les droits fondamentaux :

Certains d'entre nous ont rédigé des textes :

- ▶ Aline sur la remise en cause des libertés par la loi de sécurité intérieure et de lutte contre le terrorisme ;
- ▶ Michel sur le droit du travail ;
- ▶ Guy sur le droit à la santé ;

Les textes sont en pièces jointes à la fin

André et Gérard ont présenté leurs premières réflexions sur la protection du secret de la vie privée et des données personnelles au regard des nouvelles technologies, ainsi que Jacques sur les inégalités face à la justice.

Il importe maintenant d'approfondir ces travaux, de les étayer par des faits, de leur donner des bases juridiques. Ensuite proposer des débats, sortir de l'entre nous, profiter pour cela d'un évènement qui a pu frapper l'opinion publique au plan local. Devenir lanceur d'alerte. Voir tous les droits qui sont remis en cause. Pourquoi ne pas élaborer le film de la journée d'un citoyen par rapport aux menaces qui pèsent sur ses droits ?

Bourges- Réunion du mercredi 17 janvier 2018

Afin de ne pas éparpiller nos réflexions nous choisissons de privilégier pour le moment deux des thèmes que nous avons choisis : le droit du travail et le droit à la santé.

Chacun est invité à réagir sur les textes déjà produits sur ces sujets.

4. Appel à cotisation pour 2018

La cotisation individuelle est de 20 euros. Comme pour le passé, il est demandé d'établir le chèque au nom de Guy Léger (14 bis rue Camille Desmoulins 18000 Bourges) qui assurera le règlement de la cotisation du Cercle de Bourges, suivant le barème établi, à l'association nationale.

Prochaine réunion du Cercle :

Jeudi 15 mars 2018, à 20 heures (repas à 19 heures) à Gite et Amitié

Relevé réalisé par Jacques Ramat